

J'abrège : les plants précieux qui devaient en peu de temps faire les richesses de nos colons de la Compagnie, et de la nation, périrent quelques tems après le départ de M*** pour Pondichéri. Un vaisseau postérieur expédié de l'Isle de France pour les Indes put y porter la nouvelle de leur destruction, et le premier bâtiment qui revint de ce pays là à l'Isle de France y apporta une lettre par laquelle le Commissaire général ordonnait d'augmenter les appointemens du Sr Aublet de sept cents et quelques livres, en considération d'un *remède* que cet apoticaire prétendu lui avait envoyé aux Indes. Ce sont les termes de la lettre que j'ai lüe.

Il est à remarquer que cet homme dont on payait si généreusement le remède n'en avait encore composé aucun pour l'hospital et pour les colons dont les santés étaient confiées à ses soins, et il coûtait déjà à la Compagnie des sommes considérables. Il est encore fort singulier que le sujet le plus décrié de toute l'Isle soit le seul à qui notre Commissaire ait fait du bien dans son passage aux Indes.

Voilà dans l'exacte vérité la perte des plants d'épiceries que j'avais apportés en 1753, avec les circonstances les plus remarquables qui accompagnèrent cette perte, telles que je les appris au retour de mon second voyage en 1755. Je reprends le fil de ma relation.

Après avoir remis ma cargaison de Manille et de Timor dans les magasins de la Compagnie à l'Isle de France, et rendu mes comptes, je présentai au Conseil un sac de noix muscades et de geroffles mûrs que j'avais reçu du Gouverneur de Sambuangan lors de mon passage dans son isle. Je priai le Conseil d'examiner ces fruits pour en reconnaître la qualité